

17.08.2010 - 10:00 Uhr

## Addiction Info Suisse demande une réglementation efficace en matière de publicité

Lausanne (ots) -

La publicité pour l'alcool stimule la consommation et suscite une approche positive à l'égard du produit, notamment auprès des jeunes consommateurs. Il est donc incompréhensible que le projet de loi mis en consultation par le Conseil fédéral autorise la publicité de type lifestyle pour la bière et le vin. Addiction Info Suisse (anciennement ISPA) demande la mise en place, dans le cadre de la révision totale de la loi sur l'alcool, d'une réglementation efficace en matière de publicité.

La révision totale de la loi sur l'alcool prévoit une réglementation trop laxiste de la publicité pour la bière et le vin. Les dispositions mises en consultation par le Conseil fédéral en matière de publicité restent pour l'essentiel inchangées. Il est décevant de constater que la publicité lifestyle demeure interdite uniquement pour les boissons spiritueuses, alors qu'elle continue d'être autorisée pour la bière et le vin. Cette forme de publicité pour l'alcool évoque un style de vie dont les valeurs sont associées au sport, à la jeunesse ou au succès. Addiction Info Suisse demande l'application de règles homogènes à l'ensemble des boissons alcooliques.

La publicité influence la consommation  
Pour les spécialistes de la prévention, l'efficacité de la publicité est incontestable. Chaque année, l'industrie suisse de l'alcool dépense des millions de francs en publicité pour ses produits. Personne ne peut échapper à ces campagnes qui se chiffrent en millions et qui s'affichent sur tous les médias et dans l'espace public, y compris depuis peu sur les chaînes de télévision suisses. Des personnalités jeunes et séduisantes, modèles de réussite sportive, professionnelle et sociale, font de la publicité pour l'alcool, créant ainsi une attitude positive vis-à-vis du produit vanté. «Les études scientifiques montrent que la publicité pour l'alcool influe non seulement sur l'attitude des jeunes face à l'alcool, mais également sur leurs habitudes de consommation», commente Michel Graf, directeur d'Addiction Info Suisse. Il est vrai que la législation interdit la publicité pour les boissons alcooliques destinées aux jeunes de moins de 18 ans. Il n'en reste pas moins que l'industrie de l'alcool s'emploie à conquérir les jeunes consommateurs. Or les études montrent qu'un début de consommation précoce accroît la probabilité de développer une consommation problématique d'alcool à l'âge adulte.

Pour Addiction Info Suisse, outre l'interdiction de la publicité lifestyle, il conviendrait de profiter de l'occasion de la révision de la loi pour proscrire également la publicité pour toutes les boissons alcooliques dans les médias électroniques (télévision, radio, Internet).

Pas de possibilités de contourner la loi  
Les restrictions publicitaires applicables aux boissons alcooliques peuvent aujourd'hui être contournées par le biais de la publicité

pour leurs pendants sans alcool. C'est la raison pour laquelle Addiction Info Suisse demande que la publicité pour les boissons sans alcool ayant le même nom de produit ou la même apparence que celles contenant de l'alcool soit interdite.

La révision totale de la loi sur l'alcool a été mise en consultation par le Conseil fédéral le 30 juin 2010 jusqu'à fin octobre 2010. Vous trouverez une première réaction d'Addiction Info Suisse à propos de ce texte de loi sous : [www.sucht-info.ch/fr/actualites/prises-de-position](http://www.sucht-info.ch/fr/actualites/prises-de-position)

Addiction Info Suisse en bref

Addiction Info Suisse entend prévenir ou réduire les problèmes liés à la consommation d'alcool et d'autres substances psychoactives ou à des comportements susceptibles d'entraîner une addiction. Elle conçoit et met en place des projets de prévention et s'engage dans la politique de la santé et la recherche psychosociale. Addiction Info Suisse est une organisation privée, indépendante de tout parti politique, reconnue d'utilité publique.

Addiction Info Suisse est active au niveau national et collabore avec des institutions au plan international. Notre nom se décline aussi en trois autres langues: Sucht Info Schweiz, Dipendenze Info Svizzera et Addiction Info Switzerland.

Vous trouverez ce communiqué de presse sur le site Internet d'Addiction Info Suisse: [www.addiction-info.ch/medias/](http://www.addiction-info.ch/medias/)

Contact:

Corine Kibora, porte-parole  
Addiction Info Suisse  
[ckibora@addiction-info.ch](mailto:ckibora@addiction-info.ch)  
Tél.: 021 321 29 75

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000980/100608643> abgerufen werden.